



L'OFFICIEL

L'OFFICIEL

secretariat@gard-lozere.fff.fr



N°04 du 12 Septembre 2025

Le journal numérique du DISTRICT GARD-LOZÈRE de FOOTBALL



IMPORTANT

REUNION DE DEBUT DE SAISON

Nous vous invitons à participer à une réunion d'information de début de saison le 16 septembre à 18h30 dans les locaux du District.

Cette réunion aura pour but de vous présenter les nouveautés mises en place cette saison ainsi que les points de règlements importants afin que la saison se déroule au mieux pour tout le monde (Permanence du week-end, Licences, CSR, U16 Territoire, Financier, FMI, Arrêtés Municipaux etc...)

Pour les clubs éloignés ou ceux qui ne pourraient se rendre disponible, il sera **possible de suivre cette réunion en visioconférence.**

Votre présence est souhaitée, encore plus pour les nouveaux clubs à qui nous conseillons fortement de se rendre disponible.

abeille
ASSURANCES



MONTI
SPORT

lozère
LE DÉPARTEMENT



COMMISSION COUPES ET CHAMPIONNATS SENIORS

Procès-verbal N°4 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 11 Septembre 2025
À :	14h00
Présidence :	M. Jean Pierre RIEU
Présents :	Mme Cendrine MENUJER, Mr Bernard PERIS
Absent(s) :	Mr Patrick AURILLON, Mr Pierre Jean JULLIAN

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le PV N°3 de la réunion du Jeudi 04 Septembre 2025.

CHAMPIONNAT SENIORS – RAPPEL REGLEMENTAIRE

Indisponibilité d'installation prolongée :

- ✓ En cas d'indisponibilité prolongée d'une installation sportive déclarée le calendrier ne peut être modifié.
- ✓ Le club concerné doit dans ce cas disposer d'un terrain de remplacement répondant aux exigences de la compétition.
- ✓ **Aucune rencontre ne sera reportée ou inversée.**



CHAMPIONNAT - REPROGRAMMATION

Dépt 3 Poule C

La rencontre N°53653543 F.C BAGNOLS PONT 2 (D3) / F.C MOUSSAC 2 (D3) non jouée pour cause d'arrêt municipal le 07/09/2025 se jouera le **28/09/2025 à 15h00.**

CHAMPIONNAT - MODIFICATIONS

Dépt 3 Poule B

Suite à l'indisponibilité du terrain Maurice BOUSQUET à CORNILLON.

Suite à l'indisponibilité du terrain de repli fourni par le club de F.C. VAL DE CÈZE (Stade Hector MAISON à Pont St Esprit).

La rencontre du 21/09/2025 F.C. VAL DE CÈZE 2 (D3) / AS ST PAULET 1 (D3) est inversée. (Accord des deux clubs).

Dépt 4 Poule B

Suite au courriel de son Président, le club de Manduel demande l'engagement d'une équipe réserve.

La commission émet un avis favorable.

Elle est affectée en D4 Poule B à la place de l'exempt.

La rencontre N° 53523131 F.C BAGNOLS PONT 3 (D4) / S.C MANDUEL 2 (D4) de la première journée du 07/09/2025 se jouera le **28/09/2025 à 12h00.**

La rencontre N° 53523131 F.C BAGNOLS PONT 3 (D4) / S.C MANDUEL 2 (D4) de la première journée du 07/09/2025 se jouera le **28/09/2025 à 12h00.**

COUPE LFO - MODIFICATION

Suite à l'arrêt municipal sur le stade Guy SEGONDI de Manduel,

La rencontre S.C MANDUEL 1 (D3) / F.C. LANGLADE 1 (D2) du premier tour de la Coupe Occitanie du 28/09/2025 est inversée et se jouera sur le terrain de Langlade. (Accord des deux clubs)

Néanmoins S.C MANDUEL reste le club recevant responsable de la FMI, et aura les frais des officiels à sa charge.



REUNION DE DEBUT DE SAISON

Nous invitons tous les clubs à participer à une réunion d'information de début de saison le 16 septembre à 18h30 dans les locaux du District.

Cette réunion aura pour but de vous présenter les nouveautés mises en place cette saison ainsi que les points de règlements importants afin que la saison se déroule au mieux pour tout le monde (Permanence du week-end, Licences, CSR, U16 Territoire, Financier, FMI etc...)

Pour les clubs éloignés ou ceux qui ne pourraient se rendre disponible, il sera **possible de suivre cette réunion en visioconférence.**

Votre présence est souhaitée, encore plus pour les nouveaux clubs à qui nous conseillons fortement de se rendre disponible.

Nous vous remercions de nous confirmer ou non votre présence via le formulaire ci-dessous :

<https://forms.gle/1pvik8vky7sMoWAt8>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Pierre Rieu

La Secrétaire

Mme Cendrine MENUDIER



COMMISSION DES JEUNES

PROCES VERBAL N°05 DES COMPETITIONS JEUNES

Réunion du : Jeudi 11 Septembre 2025

A : 14H00

Président : MR Jean Marie TASTEVIN

Présents : MRS Patrick AURILLON. Michel UDOVIC. Stéphane BROCCQ. Denis LASGOUTE

Vu l'absence de MR Bernard BARLAGUET, Président de la Commission, les Membres présents nomment MR Jean Marie TASTEVIN pour exercer la fonction de Président pour la séance du jour.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le respect des dispositions de l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Toutes correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte officielle du club (numéro d'affiliation@occitanie.fr). Seuls les courriels avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (cf article 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le PV N°04 du 28 Août 2025.

REPORT DE MATCHES

U17D1 POULE UNIQUE



ST PRIVAT/BAGNOLS PONT du 13.09.2025 est reportée **au Samedi 25.10.2025 à 16H00 sur les installations de SAINT PRIVAT DES VIEUX** suite à la qualification de l'équipe de BAGNOLS PONT en COUPE GAMBARDELLA. (décision de la Commission des Jeunes).

Aucun report sera accepté par la Commission des jeunes, après cette date.

FORFAIT GENERAL

U17D2 POULE UNIQUE

Suite au mail du FC LE VIGAN du 5 septembre 2025 concernant le retrait de son équipe, La Commission des jeunes déclare l'équipe en FORFAIT GENERAL, fait application de l'article 59 des RG (amende financière de 60 EUROS)

Le calendrier a été réinitialisé dû à deux exempts dans la poule :

AIMARGUES CABASSUT

AS VERS

US BOUILLARGUES

FC CALVISSON

ENT DU TRIANGE

FC BERNIS

US MONOBLET

N. CASTANET

N. LASSALIEN 2

RC SAUVETERRE

ST GILLES AEC

EP VERGEZE.

Total : 12 Equipes.

U15D4 POULE B

Suite au mail de N. CHEMINOTS du 9 Septembre 2025 concernant le retrait de son équipe,

La Commission des jeunes déclare l'équipe en FORFAIT GENERAL, fait application de l'article 59 des RG (amende financière de 60 euros).

La rencontre BOUILLARGUES/N. CHEMINOTS du 14.09.2025 est annulée.



U15D4 POULE B

Suite au mail de ALL FIVE CODOGNAN du 10 Septembre 2025 concernant le retrait de son équipe,
La Commission des jeunes déclare l'équipe en FORFAIT GENERAL, fait application de l'article 59 des RG (amende financière de 60 euros).

La rencontre ALL FIVE ACADEMIE/BAGNOLS du 14.09.2025 est annulée.

U17D2 POULE UNIQUE

Suite au mail des ES TROIS MOULINS du 09 septembre 2025 concernant le retrait de son équipe,
La Commission des jeunes déclare l'équipe en FORFAIT GENERAL, fait application de l'article 59 des RG (amende financière de 60 euros).

La rencontre ENT DU TRIANGLE/N. CASTANET du 14.09.2025 est annulée.

U17D3 POULE A

Suite au mail de EFC ST GILLES du 09 Septembre 2025 concernant le retrait de son équipe,
La Commission des jeunes déclare l'équipe en FORFAIT GENERAL, fait application de l'article 59 des RG (amende financière de 60 euros).

La rencontre US SOMMIERES 2/ESFC ST GILLES du 14.09.2025 est annulée.

U16 TERRITOIRE POULE UNIQUE

Suite au mail de N. SOLEIL LEVANT du 09 Septembre 2025 concernant le retrait de son équipe,
La Commission des jeunes déclare l'équipe en FORFAIT GENERAL, fait application de l'article 59 des RG (amende financière de 60 euros),

La rencontre N. ACADEMIE/N. SOLEIL LEVANT du 13.09.2025 est annulée.

U17D3 POULE A

Suite au mail de VENEJEAN AS du 11 Septembre 2025 concernant le retrait de son équipe,
La Commission des jeunes déclare l'équipe en FORFAIT GENERAL, fait application de l'article 59 des RG (amende financière de 60 euros)

La rencontre BELLEGARDE/VENEJEAN du 14.09.2025 est annulée.

REUNION DE DEBUT DE SAISON



Nous invitons tous les clubs à participer à une réunion d'information de début de saison le 16 septembre à 18h30 dans les locaux du District.

Cette réunion aura pour but de vous présenter les nouveautés mises en place cette saison ainsi que les points de règlements importants afin que la saison se déroule au mieux pour tout le monde (Permanence du week-end, Licences, CSR, U16 Territoire, Financier, FMI etc...)

Pour les clubs éloignés ou ceux qui ne pourraient se rendre disponible, il **sera possible de suivre cette réunion en visioconférence.**

Votre présence est souhaitée, encore plus pour les nouveaux clubs à qui nous conseillons fortement de se rendre disponible.

Nous vous remercions de nous confirmer ou non votre présence via le formulaire ci-dessous :

<https://forms.gle/1pvik8vky7sMoWAt8>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LE SECRETAIRE DE SÉANCE

MR Patrick AURILLON

LE PRESIDENT DE SEANCE

MR Jean Marie TASTEVIN.



COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Procès-verbal N° 4 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	11/09/25
À :	10h dématérialisée
Présidence :	Mr Didier CASANADA
Présents :	Mme Nadine GRECO. Mr Sauveur ROMAGNOLE
Absents excusés :	M. Michel COLLADO, Jean-Louis DELFIEU, Léonard IANANTUONI Mme. Martine JOLY
Assiste à la Réunion :	

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 3 du 04/09

Rappel

Le calendrier foot animation est consultable sur le site du District : Documents puis Compétitions



UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

Concernant les clubs responsables d'équipes pour la FMI

Dans FOOTCLUB : Il faut absolument qu'un éducateur soit renseigné pour chaque équipe, sinon les matchs n'apparaissent pas sur la tablette.

Le Nombre de mutés en U12/U13 et U12 est de 4 (dont 1 Hors Période)

Championnat U12/U13

Fiche « Défis Jongleries » en ligne sur le site : Documents, puis Compétitions

Les résultats du défi doivent être notés sur la feuille FMI (observations après match)

Cavillargues : Plateaux U12/U13 : Début 11h00

LES CLUBS NE SOUHAITANT PAS S'ENGAGER EN FESTIVAL PITCH U12U13 DOIVENT EN FAIRE PART AU SECRETARIAT DU DISTRICT PAR MAIL



➤ RETRAITS EQUIPES

Application article 59 des RG du District

Art. 59 - Engagements

2. La procédure des engagements et le calendrier sont publiés sur le Site internet du District et doivent être respectés par les Clubs.

3. Tout Club retirant une équipe après la date limite d'engagement sera considéré forfait général, et sera pénalisé d'une amende dont le montant est fixé chaque saison par le Comité de Direction.

- **N Athletic** retire son équipe 2 D4 Poule D / Amende : 60 euros (Art 59 des RG du District Alinéa 3)
- **St Jean du Pin** retire son équipe D2 Poule A / Amende 60 euros (Art 59 des RG du District Alinéa 3)
- **Ribaute Tavernes** retire son équipe D4 Poule B / Amende 60 euros (Art 59 des RG du District Alinéa 3)
- **St Gilles AEC** retire son équipe D4 Poule D / Amende 60 euros (Art 59 des RG du District Alinéa 3)
- **ES Uzès** retire son équipe D3 Poule C / Amende 60 euros (Art 59 des RG du District Alinéa 3)

• FORFAIT SIMPLE

581232 ES UZES Suite à un manque d'effectif l'équipe 1 U12U13 D1 B est déclarée forfait simple
ALES OL 2 / ES PAYS UZES du 13.09.25 match perdu par forfait à ES Uzès.

Championnat U12

Fiche « Défis Jongleries » en ligne sur le site : Documents, puis Compétitions

Les résultats du défi doivent être notés sur la feuille FMI (observations après match)

➤ RETRAIT EQUIPE

Application article 59 des RG du District

Art. 59 - Engagements

2. La procédure des engagements et le calendrier sont publiés sur le Site internet du District et doivent être respectés par les Clubs.

3. Tout Club retirant une équipe après la date limite d'engagement sera considéré forfait général, et sera pénalisé d'une amende dont le montant est fixé chaque saison par le Comité de Direction.

- **VENEJAN** retire son équipe 2 U12 N2 Intermédiaire Poule C / Amende : 60 euros (Art 59 des RG du District Alinéa 3)



Les Clubs qui veulent engager des équipes pour la Phase 2 en U12 peuvent le faire par mail auprès du District, avant la fin de la phase 1.

Foot Animation - U10 à U10/U11

Dates Rotation 1 - U10 et U10/U11 : 20-27/09 et 11 / 10 – Rattrapage 4/10

Beaucaire : Plateaux U10 et U10/U11 : Début 9h30

Nîmes Ol : Plateaux U10 et U10/U11 : Début 14h00

Cavillargues : Plateaux U10/U11 : Début 9h30

Domessargues : Plateaux du 20/09 U10/U11 à 9h30 (Fête au Village)

Utilisation du FAL

Le club visiteur doit donner impérativement sa feuille de présence, avec les Noms et Numéros de Licence de ses joueurs, au club recevant.

En cas le club visiteur sera amendé : 25€

Pour la Saison 2024/2025 trop de clubs ont fait des forfaits, pour la Saison 2025/2026, le club qui ne se déplacera pas sera amendé de 30 € (Forfait)

Foot Animation - U6 à U8/U9

Utilisation du FAL

Le club visiteur doit donner impérativement sa feuille de présence, avec les Noms et Numéros de Licence de ses joueurs, au club recevant.

En cas le club visiteur sera amendé : 25€

Pour la Saison 2024/2025 trop de clubs ont fait des forfaits, pour la Saison 2025/2026, le club qui ne se déplacera pas sera amendé de 30 € (Forfait)

Dates FUTSAL U6 2025/2026

Samedi 29 Novembre (16h30)

Samedi 13 Décembre (16h30)

Samedi 10 Janvier (16h30)



Beaucaire : Plateaux U6 à U8/U9 : **Début 13h30**

Sommières : Plateaux U6 à U9 : **Début 13h30**

REUNION DE DEBUT DE SAISON

Nous invitons tous les clubs à participer à une réunion d'information de début de saison le 16 septembre à 18h30 dans les locaux du District.

Cette réunion aura pour but de vous présenter les nouveautés mises en place cette saison ainsi que les points de règlements importants afin que la saison se déroule au mieux pour tout le monde (Permanence du week-end, Licences, CSR, U16 Territoire, Financier, FMI etc...)

Pour les clubs éloignés ou ceux qui ne pourraient se rendre disponible, il **sera possible de suivre cette réunion en visioconférence.**

Votre présence est souhaitée, encore plus pour les nouveaux clubs à qui nous conseillons fortement de se rendre disponible.

Nous vous remercions de nous confirmer ou non votre présence via le formulaire ci-dessous :

<https://forms.gle/1pvik8vky7sMoWAt8>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance

Nadine GRECO



Fernand D'Anna : « Le District est au service des clubs »

À l'heure où les clubs du Gard-Lozère lancent leur saison, le président du district, Fernand D'Anna, dresse le bilan de son premier exercice, insiste sur l'accompagnement des clubs et fixe les priorités de l'exercice 2025-2026.

Quel bilan tirez-vous de la saison dernière qui était votre première en tant que président ?

Cette saison a été pour moi une saison de mise en place. J'ai vu comment le district fonctionnait, je me suis fait ma propre analyse que je garderai pour moi. Cette saison qui arrive sera celle de l'action sur les points sensibles.

Sur un plan sportif, quel bilan faites-vous de cette saison 2024-2025 ?

La saison a été bonne. Sur le terrain des incivilités, on a fait ce qu'il fallait faire avec une commission de discipline qui a suivi les instructions de dureté. Des sanctions très dures ont d'ailleurs été prononcées. Mais dans l'ensemble, on n'a pas eu de faits graves, j'entends par là des agressions physiques. Le reste, c'est la vie courante d'un district.

Comment se porte le district en termes de licenciés ?

On a légèrement progressé. On a fini à 24 500 licenciés. C'est 200 licenciés de plus par rapport à l'exercice 2023-2024. C'est plutôt stable. C'est méritoire parce que l'offre de loisirs et de sports est quand même vaste et que beaucoup de parents se détournent du foot au moment de trouver un sport pour leurs enfants.

Avez-vous des déceptions ?

Oui, la principale concerne le football féminin. Les actions n'ont pas forcément donné les résultats souhaités. On va toutefois réussir cette saison à faire un championnat à onze. Jusqu'à présent, on pratiquait au niveau départemental le football à huit. Il fallait s'inscrire dans les championnats régionaux pour jouer à onze et la ligue avait un championnat avec les équipes du Gard. On va rectifier le tir en améliorant notre championnat féminin pour que les clubs restent ici. On devrait avoir une dizaine de clubs. C'est une de nos priorités cette année.

Quelles sont justement les autres priorités pour cette nouvelle saison ?

Je souhaite que l'on renforce toutes nos commissions. Je ne veux surtout pas dire que celles et ceux qui sont en place ne sont pas compétents. Mais il est nécessaire de rafraîchir et d'apporter un peu de sang neuf et de jeunesse. J'ai fait le constat que les commissions sont un peu âgées. Il est vrai que pour s'investir dans de telles structures, il faut avoir du temps et la retraite le permet. On a lancé une campagne de recrutement. On a reçu beaucoup de candidatures. J'en suis très surpris, agréablement d'ailleurs. On a déjà fait un premier choix en retenant celles que l'on considère les meilleures. Avec le comité directeur et en fonction des besoins précis des commissions, on affinera ce choix.

On va aussi poursuivre notre lutte contre les incivilités. Et puis on va aussi travailler sur l'arbitrage. On a certes 200 arbitres chaque saison. Je souhaite qu'on couvre toutes les divisions seniors, ce qu'on ne fait pas puisque l'on

ne peut pas désigner d'arbitres en D4. La D3, on ne fournit qu'un arbitre. Pareil pour la D2 avec un assistant de temps en temps. Il n'y a qu'en D1 qu'on propose des trios. C'est impératif mais on a du mal à le faire en début de saison. J'ai donné pour mission à Nicolas Rainville, le conseiller technique en arbitrage, de travailler activement sur ce recrutement d'arbitres. Notre problème, c'est qu'on en forme une soixantaine par saison mais qu'on en perd une cinquantaine.

Comment se passent vos relations avec les clubs ?

Plutôt bien. Je suis quand même un président présent le week-end sur les stades. Donc si les clubs veulent me voir, ils savent qu'ils peuvent le faire en direct.

Pour finir quel message souhaitez-vous transmettre aux clubs et plus généralement à tous les acteurs du football du Gard-Lozère ?

Aux clubs, je souhaite leur dire qu'ils disposent d'une commission d'accompagnement des clubs qui est très performante mais qui n'est que trop peu sollicitée. Le district est à leur service avant tout. Je suis là pour faire régner la bonne entente et gérer au mieux le district. Plus généralement, je souhaite à tous une très bonne saison dans un très bon état d'esprit.



Fin de l'officiel ...